

DECRET N°69-333/D/SGG

du 24 décembre 1969

portant nomination de Mr Eugène BOCCO
en qualité de Directeur de Cabinet du
Président du Directoire -

LE PRESIDENT DU DIRECTOIRE,

- VU la Proclamation du 10 décembre 1969 ;
- VU le Décret N°69-319/D/SGG du 12 décembre 1969, portant création du Directoire ;
- VU le Décret N°234/PR-SGG du 16 août 1968, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement et le décret N°69-142/PR/SGG du 19 juin 1969 qui l'a modifié ;
- VU le Décret N°69-327/D/SGG du 18 décembre 1969, portant répartition des départements ministériels entre les membres du Directoire ;
- VU le Décret N°231/PR du 6 août 1968, portant nomination du Directeur de Cabinet du Président de la République ;

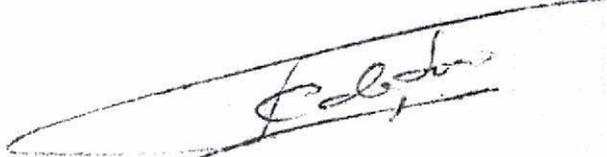
DECRETE :

Article 1er - Mr Eugène BOCCO, Professeur, est nommé Directeur de Cabinet du Président du Directoire.

Article 2 - Le présent décret qui a effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé, abroge le décret N°231/PR du 6 août 1968 et sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 24 décembre 1969
par le Président du Directoire,

Ampliations : PR 4 - CS 6 - CES 5
Ministères 11 - SGM 11 - SGG 4 -
IAA-SGPR-DCCT-DN-Gde Chanc. 5
DB-CE-DC-Solde 4 - Trésor 4 -
DI 8 - BEP-DGAJL-Dtion Stat. 6
DGE, 2 - DFP + s/dtions 6 -
Intéressé 1 - JORD 1.


Lieutenant-Colonel
Paul-Emile de SOUZA


Lieutenant-Colonel
Iropa Maurice KOUANDETE